

diétal du 29. 7. 1841, le délai imparti au Luxembourg pour la mise à disposition de la troupe fut prolongé à la suite d'une demande que le roi grand-duc ordonna au gouvernement de faire le 16 décembre de la même année.

A peine le chancelier de BLOCHAUSEN fut-il entré en fonctions (9. 11. 1841) qu'il eut à convaincre le roi Guillaume de l'inopportunité du grand nombre d'officiers hollandais (plus de 50 !) que STIFFT avait fait nommer par le souverain. On se figure le mécontentement des milieux néerlandais quand il fut question de licencier 29 officiers et de les prier de reprendre service dans l'armée des Pays-Bas.

Au cours de la Conférence qui, en mai 1842, réunit le ministre des Affaires étrangères baron HUYSEN VAN KATTENDYKE, le ministre de la guerre, le major-général LAST ainsi que le chancelier de Blochausen, celui-ci eut grand-peine à défendre les intérêts de son pays. Mais il eut la satisfaction de voir le roi grand-duc, par arrêté royal g.-d. du 29. 7. 1842 (Mémorial n° 45) sanctionner le projet mettant fin aux controverses soulevées par la question militaire.

Rappelons que le Contingent se composa d'abord d'un bataillon de chasseurs à 6 compagnies, d'un corps de cavalerie et d'une demi-batterie d'artillerie logés respectivement à Echternach, Diekirch et Ettelbruck. Le corps des officiers se trouvait à Echternach dès le 1. 8. 1842. Mais les premières troupes — également hollandaises — n'y arrivèrent que le 2. 12. 1842. La marche de 6 jours qui les avait amenés en plein hiver de Roermonde les fit passer entre autres par *Butgenbach* et *St-Vith*, localités dont nous avons parlé dans l'Introduction de la présente étude. La réfection des bâtiments de l'ancienne abbaye d'Echternach occupés jusqu'ici par la Société d'industrie luxembourgeoise n'étant pas encore achevée, les soldats prirent provisoirement quartier chez les bourgeois. (58)

Mais toute cette formation militaire ne pouvait retenir les milieux diétaux d'observer d'un oeil méfiant le Luxembourg auquel on attribuait « de vouloir se tenir éloigné en dehors des affaires communes de l'Allemagne, par conséquent de se rapprocher de la France et de la Belgique. » (57)

A la suite de la disette de 1842 et dans l'impossibilité de nourrir les troupes, Guillaume II, sur les instances du gouvernement luxembourgeois, chargea son délégué auprès de la Diète de demander un deuxième sursis et de faire fixer l'inspection définitive du Contingent à la date du 1. 3. 1844. Seul le délégué du duc de Nassau-Weilbourg appuya la requête du roi grand-duc. Mais grâce à MUENCH-BELLINGHAUSEN, qui entretenait de bonnes relations avec de SCHERFF, la réponse fut conçue en des termes qui purent satisfaire le Luxembourg ; ce qui rapporta au président de la Diète les remerciements de Guillaume II.